

Totrich, le 18 Novembre 1856.



Monseigneur,

Nous sommes, hélas! bien pauvres quant à ce qui regarde le culte de la Ste Vierge. En voici cependant quelque chose:

1. Nous avons depuis huit ans un autel de l'osaire.
2. Dans les processions (qui ne se font qu'au tour de l'église) on porte, depuis trois mois, une jolie statue de la Ste Vierge.
3. je ne trouve de preuve de l'institution de la Confrérie du l'osaire, dans cette paroisse, que du 17 Novembre 1844.
4. Notre église a trois statues de la Ste Vierge dont deux la représentent portant l'enfant Jésus sur le bras et l'autre tenant sur les genoux Notre Seigneur descendu de la Croix.
5. Nous en avons encore deux portraits dont

l'un sur la dernière (qui n'a que deux ans d'existence) la
Représente portant l'enfant Jésus sur le bras et l'autre sur un
beau vitraux du milieu du seizième siècle. Ce dernier
portrait est beau et représente la Ste Vierge au pied de la croix
ayant St Jean à sa droite et Marie femme de Cléophas
à sa gauche. elle y est représentée la tête et les yeux baissés,
les mains jointes et la figure baignée de larmes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
votre très-humble serviteur.

Garo recteur